

Objectif général

Former à la prise en charge d'un groupe dans un but d'animation et de formation au Cycle Élémentaire en Massage Sensitif®

Objectifs pédagogiques / Aptitudes

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- poser le cadre et être reconnu comme animateur ;
- créer une dynamique d'adhésion du groupe ;
- appréhender les effets de groupe (bouc émissaire, conflits, isolement, etc.) ;
- aider l'apprenant à évaluer et dépasser ses limites.

Programme pédagogique / Compétences

- Concevoir un séquençage d'une activité (public, objectifs, programme...) ;
- Animer et gérer l'expression verbale des apprenants ;
- Organiser le cadre matériel de son activité ;
- Travailler sur sa position d'animateur (se connaître, comprendre l'autre) ;
- Connaître les obligations liées à la profession d'animateur / formateur ;
- Favoriser dans un groupe une dynamique, une alliance ;
- Donner envie d'apprendre.

Méthodes pédagogiques

- Exercices et mises en situation ;
- Réflexions de groupe ;
- Vidéos.

Moyens, supports remis aux apprenants

Doc animation.

Evaluation

En continue durant la session.

Formateur

Noël MAGUET

Tél : 06 62 08 93 27 Mail : nomag@free.fr

Pré requis

Niveau de massage et maturité jugés suffisant par le formateur Cycle Élémentaire et des formateurs MSdeBE ou Somato.

Public

- Être en cours ou avoir finalisé la formation MSdeBE.
- Être en cours ou avoir finalisé la formation somato.

Session

Dates : 25-26-27 novembre 2022

Tarifs pédagogiques :

Cycle Animation de Groupe de Massage Sensitif®/Formateur au Cycle élémentaire 410 €

Praticiens adhérent Institut CAMILLI : 378 €

Non-adhérent 453€

Dans le cadre d'une prise en charge, demander tarif et devis au secrétariat

Lieu : Lyon (69) ou autre lieu suivant nombre de stagiaires.

Hébergement : En non-résidentiel.

Autres informations Groupe de 8 à 16 personnes. Inscription par envoi du règlement au secrétariat. Règlement remboursé intégralement si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint à J-30.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : oui avec entretien préalable.